



Compte rendu de Médiation d'initiative citoyenne

Interpellation concernée : « Demande d'enquête afin de mesurer les effets des mesures sanitaires sur les enfants dans les écoles de Grenoble »

Synthèse du 11/05/2022 - Document relu et validé par l'ensemble des participantes à la médiation.

Rappel du contexte de la médiation

Rappel de l'interpellation initiale déposée le 14/12/2021 :

Demande d'enquête afin de mesurer les effets des mesures sanitaires sur les enfants dans les écoles de Grenoble

Depuis le 8 novembre, le masque est redevenu obligatoire en classe dans les écoles élémentaires de l'Isère. À partir du jeudi 9 décembre et le relèvement au niveau 3 du protocole sanitaire, alors qu'il était obligatoire en classe mais pas en récréation, le masque redevient obligatoire même pendant les pauses en plein air. Cela fait maintenant un an que le port du masque est obligatoire à l'école pour les enfants comme les adultes, de sept à dix heures par jour pour certains enfants. À ce port du masque s'ajoutent d'autres mesures comme l'interdiction des brassages entre niveaux et entre classes, la distanciation physique, le lavage des mains.

Combien de temps les enfants seront-ils encore obligés de subir ces contraintes, pour des effets sanitaires très incertains ?

Les enfants s'adapteront, ils n'ont pas le choix ; mais leur adaptation ne signifie pas que ces mesures sont sans conséquences pour leur développement.

Depuis plusieurs mois, des professionnels de l'enfance, psychiatres, psychologues, orthophonistes[1], et des universitaires alertent sur les conséquences des mesures et le climat scolaire qu'elles entraînent sur les apprentissages, le bien-être des enfants, leur santé mentale. Encore récemment, la lettre du CNRS mettait en avant les travaux de deux chercheuses, dont l'une de l'Université Grenoble Alpes, sur les difficultés d'apprentissage chez certains enfants causées par le port du masque des enseignant.e.s[2].

En juin dernier le Comité consultatif national d'éthique donnait ainsi son avis :

« Les gestes barrières [...] ne sont pas des comportements naturels et le sont encore moins chez les enfants et les adolescents qui sont coutumiers d'une certaine proximité dans leurs rapports aux autres. La répercussion délétère sur la population pédiatrique de toutes les mesures prises doit engager une réflexion sur la préservation d'une santé globale qui ne peut se limiter à l'impératif d'une non-contamination [...] »[3]

Selon les recommandations de l'OMS, qui demande à ce que l'impact des mesures « anti-Covid », et en particulier le masque, soient évaluées sur les enfants, nous avons effectué en tant que parents délégués une enquête évaluant le « ressenti et le bien-être des enfants par rapport aux mesures sanitaires à l'école » à l'école élémentaire Clémenceau en mai 2021.

Cette enquête, forcément limitée, révèle cependant des résultats inquiétants : 75% des enfants se sont dit gênés par le masque, 93% ont envie de l'enlever. Plus inquiétant : 62% des enfants déclaraient éprouver de la gêne à respirer, et un peu moins de la moitié (42%) disaient éprouver une gêne pour parler. De nombreux enfants se sont dits gênés de voir leurs camarades masqués, et plus d'un quart des enfants déclaraient avoir plus de difficultés à comprendre ce que dit leur maître/maitresse. Ils sont plus d'un tiers à avoir l'impression d'être moins bien compris.

Cette situation dure depuis un an. Veut-on qu'elle se poursuive ?

Nous demandons que la mairie de Grenoble organise d'urgence une vaste enquête pluridisciplinaire afin de mesurer les effets de toutes les mesures sanitaires sur les enfants à l'école. Cette enquête devra évaluer le ressenti des enfants quant aux mesures sanitaires, l'effet de ces dernières sur les apprentissages et leur bien-être, ainsi que la modification du climat scolaire. Un volet étudiant le ressenti des équipes pédagogiques serait également le bienvenu.

Nous demandons à la ville de Grenoble, membre du réseau des villes-Santé de l'OMS, de lancer cette enquête si possible via ses moyens propres (service de santé scolaire par exemple), et si nécessaire en s'associant avec les autres acteurs institutionnels et professionnels compétents en la matière (Education nationale, université...)

Cette enquête doit être menée au plus vite au sein des écoles du réseau des écoles grenobloises, et pourra être étendue à d'autres villes du réseau Villes-Santé de l'OMS.

« L'arc humaniste » promu lors des campagnes électorales ne doit pas être une vaine intention : il faut maintenant le mettre en application, particulièrement lorsqu'il s'agit de l'enfance, qui est, selon le Comité consultatif national d'éthique, « la réserve d'énergie, d'engagement et d'initiative pour l'avenir commun. »

[1] Collectif, « L'appel des orthophonistes contre le retour du masque à l'école primaire », 15 novembre 2021. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/l-appel-des-orthophonistes-contre-le-retour-du-masque-a-l-ecole-de-primaire-20211115> . Voir également : Collectif, « Les bébés face aux masques : chronique d'une catastrophe annoncée », 8 mars 2021. <https://www.lefigaro.fr/sciences/les-bebes-face-aux-masques-chronique-d-une-catastrophe-annoncee-20210308>.

[2] Maëva Garnier, Agnès Piquard-Kipffer « Quel est l'impact du port du masque par les enseignants ? | La parole à la science », Podcast CNRS, 9 novembre 2021. <https://www.youtube.com/watch?v=wLSqsG2k7ZE>

[3] Comité consultatif national d'éthique, Enjeux éthiques relatifs à la vaccination contre la Covid-19 des enfants et des adolescents, 9 juin 2021, p. 6. C'est nous qui soulignons. <https://www.ccne-ethique.fr/fr/actualites/enjeux-ethiques-relatifs-lavaccination-contre-la-covid-19-des-enfants-et-des-adolescents>.

Dépositaire : collectif de parents d'élèves : Construire ensemble, pour les enfants !
(pourlesenfants@framalistes.org)

Rappel du déroulé de la phase de médiation

La phase de médiation a pour but de rassembler les représentant-es de l'interpellation, ainsi que les élu-es et services référent-es pour la Ville sur le ou les sujets concernés. Elle a pour objectif d'approfondir les problématiques soulevées, de creuser les points de désaccord éventuels, et d'explorer ensemble des pistes de résolutions des problèmes discutés. Le présent compte-rendu est réalisé au terme du processus, et publié en ligne sur la page de suivi de l'interpellation concernée.

Calendrier des rencontres

- Première réunion de médiation le 25/01/2021
- Seconde réunion de médiation le 13/04/2022 (initialement prévue le 23/03/2022, reportée sur demande des porteurs)

Référent-es pour la ville de Grenoble :

- Christine Garnier, élue adjointe Ecoles
- Pierre-André Juven, élu adjoint Urbanisme et Santé (excusé le 13/04)
- Henri Hamelin, directeur de l'Education et de la Jeunesse (excusé le 13/04)
- Sonia Bernard, cheffe du service Santé Scolaire

Représentant-es de l'interpellation citoyenne

- Yves Russell, initiateur de l'interpellation citoyenne
- Elisabeth Benkimoun, co-initiatrice de l'interpellation citoyenne (excusée le 25/01)

Animation : Antoine Gonthier, chargé de mission démocratie locale.

Synthèse de la médiation

Réunion 1 : 25/01/2022

Rappel d'échanges antérieurs à la médiation sur ce sujet

Printemps 2021 : suite à une rencontre avec M. Russell, la ville a relayé une proposition d'initiative commune sur ce sujet, auprès du réseau des villes santé de l'OMS, ainsi que via le réseau France urbaine. Il n'y a pas eu de retour du côté des villes santé de l'OMS, et une fin de non-recevoir du côté de France Urbaine et du ministère sur l'hypothèse d'une démarche lancée par le ministère.

En mai 2021 a été menée par trois parents délégués de l'école Driant-Clémenceau, dont M. Russell et Mme Benkimoun, une enquête en ligne recueillant le ressenti des enfants sur les effets des mesures sanitaires (CR transmis aux élu-e, annexe 2).

Sujet principal : l'étude des conséquences sur les enfants (ressentis, apprentissage) du protocole sanitaire dans les écoles

Demande des porteurs : Organisation ou impulsion par la ville de Grenoble d'une enquête sur les effets (sur les apprentissages, mais aussi sur le ressenti des élèves) des mesures sanitaires dans les écoles de Grenoble

Position ville : la ville de Grenoble ne souhaite pas porter cette démarche pour deux raisons :

- D'abord parce que la ville considère qu'elle n'est pas un acteur pertinent sur cette démarche qui ne relève pas de ses compétences propres. Le ministère de l'Education Nationale, les institutions universitaires et sanitaires sont mieux placées pour lancer ce genre d'enquêtes.

- Ensuite, n'ayant pas les compétences scientifiques en interne, ce genre de projet supposerait un budget conséquent, ce qui n'est pas souhaité au vu des difficultés actuelles à remplir les missions propres de la Ville.

Piste évoquée, à travailler pour la suite : les écoles de la ville pourraient éventuellement être le terrain d'enquête d'un projet porté par une autorité scientifique, que ce soit sur l'étude des effets des mesures sanitaires sur les apprentissages des enfants, ou sur l'étude des ressentis des enfants face aux mesures sanitaires.

A défaut d'une enquête portée par la ville, les porteurs demandent un soutien de la ville de Grenoble (symbolique, logistique, financier...) à une enquête sur le ressenti des enfants, menée par un collectif de parents délégués sur le temps scolaire ou périscolaire.

Réponse Ville : un tel soutien serait à discuter, mais ne pourrait être envisagé seulement si l'enquête est portée par une autorité scientifique légitime, et non une association de parents d'élèves par exemple, pour garantir la crédibilité de la démarche.

Réunion 2 : 13/04/2022

Présentation des investigations réalisées par le porteurs

Les porteurs présentent les résultats de leurs investigations auprès de la communauté universitaire, pour essayer de monter un partenariat avec une autorité scientifique crédible pour mener une enquête. Contact avec un chercheur du laboratoire PACTE, Frédéric Gonthier, qui pourrait potentiellement réaliser une enquête sur le ressenti de la communauté éducative grenobloise (enfants, parents, enseignants, personnels), à condition d'avoir accès à un fichier de contact du public cible. L'enquête ne pourrait pas être réalisée *pro bono* (gratuitement) mais nécessiterait un financement de la ville de Grenoble. Le timing cependant était trop serré pour la fin d'année universitaire 2021-2022. Une autre piste possible aurait pu être le recrutement d'un stagiaire, mais le collectif de parents d'élèves n'étant pas structuré en association, ce n'est pas possible.

Présentation par la ville des études et rapports sur le sujet au niveau national

Les élu-es présent-es considèrent que l'échelon pertinent pour ce genre d'étude est bien le niveau national. Plusieurs études et rapports traitant d'ailleurs de ce sujet ont été réalisés ou vont l'être dans les prochains mois, et vont être suivis de près par la ville qui assure une veille sur le sujet. La ville en présente deux exemples :

- Rapport de la cour des comptes de février 2022 sur la santé des enfants, avec des éléments concernant les impacts des confinements dus à la crise sanitaire : <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-sante-des-enfants>
- Etude Enabee sur le bien-être des enfants, lancée en 2022 dans le contexte de l'après crise du covid-19, qui a provoqué une forte demande des professionnels concernant la prévention, l'accompagnement et la prise en charge de l'altération du bien-être chez les enfants. Cette étude est réalisée sur 600 écoles (dont 2 à Grenoble, école Menon et Les frênes), 30 000 enfants sont concernés, l'étude va démarrer en mai/juin prochain : <https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/enabee-etude-nationale-sur-le-bien-etre-des-enfants>

Réaction des représentants de l'interpellation : le rapport de la Cour des comptes n'est pas une étude, et ne peut être pris comme tel. Il vient se rajouter à d'autres rapports (ceux de la Défenseure des Droits [en 2020](#) et [en 2021](#), [de l'Assemblée nationale](#)...) rappelant la nécessité d'évaluer les impacts de la crise sanitaire sur les enfants. L'étude Enabee semble intéressante mais générale. Elle ne semble pas recouvrir la demande formulée dans l'interpellation, à savoir l'évaluation des effets des mesures sanitaires dans les écoles. Il nous semble qu'une étude locale sur les ressentis des enfants, parents et enseignant-es grenoblois-es apporterait des éléments intéressants, pour permettre une plus grande appropriation du sujet par la ville et les habitants. Cela pourrait rentrer dans une démarche d'évaluation locale des politiques publiques. Il ne s'agit pas d'opposer les niveaux local et national, mais de réaliser une étude complémentaire localement, permettant une analyse fine, sur les ressentis précis des enfants, parents et enseignants par rapport aux effets du protocole sanitaire.

Demande des porteurs : demande d'un financement par la ville pour une enquête d'opinion menée par des chercheurs du laboratoire PACTE (crédibilité forte au niveau scientifique), sur le ressenti des effets du protocole sanitaire auprès des enfants et des parents des écoles grenobloises (modalités pratiques à discuter).

Réponse Ville : la Ville ne souhaite pas financer une telle étude au niveau local car elle considère que l'échelon municipal n'est pas le bon échelon pour cette démarche :

- L'échelon local ne paraît pas approprié pour mesurer les effets d'un protocole sanitaire qui a été appliqué au niveau national. D'autant plus que des études nationales existent, que la ville va suivre de près dans les mois à venir (cf point précédent).
- La démarche d'évaluation des politiques publique prend son sens en prévision de nouvelles décisions, or le protocole sanitaire des écoles n'est pas une décision sur laquelle la ville a une prise.
- La ville ne souhaite pas être dans une situation d'ingérence par rapport au ministère de l'éducation nationale.

La ville précise par ailleurs que le service santé scolaire de la ville a déjà été actif pendant cette période : organisation de groupes de paroles sur le sujet, travail important d'écoute, mise en œuvre d'actions collective autour de la gestion des émotions réalisées par les travailleuses sociaux-sociales du service de santé scolaire auprès des enfants et des parents.

Demande des porteurs : est-ce qu'un document de synthèse sur les actions de la santé scolaire sur ces sujets peut être transmise et rendue publique ?

Réponse Ville : Oui, une synthèse concernant les groupes de parole post premier confinement sera réalisée et jointe au présent compte-rendu (annexe 1).